

*Initiatives ministérielles*

Six étaient originaires de ma région, là où les autochtones sont majoritaires, soit les Territoires du Nord-Ouest. Dans le cas de Churchill, qui est représenté par le député, on compte 42 p. 100 d'autochtones au sein de la population.

Pensez donc, seulement 13 sur 11 000 députés ont été des autochtones! C'est pourtant la terre des premiers peuples qui, avant tous les autres Canadiens, ont vécu ici.

C'est un honneur inestimable, en tant que parlementaire, que de pouvoir prendre la parole à la Chambre et parler au nom des gens qui nous ont élus, présenter leurs vues, leurs convictions, leur passion, leur vision et les valeurs qu'ils attachent à leur pays, le Canada.

Seulement 13 autochtones ont eu cet honneur, depuis la Confédération. L'un d'eux a été Louis Riel, et on connaît la suite. Nous n'allons pas y revenir. Voilà un concours de circonstances qui mérite réflexion.

Je prends la parole au sujet du projet de loi C-69 pour encourager plus d'autochtones, plus de femmes et plus de jeunes à participer de façon active au processus électoral.

Les autochtones occupent 16 des 24 sièges de l'assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Malheureusement, ils sont beaucoup moins représentés à la Chambre des communes. Seuls trois députés sont autochtones et ils sont tous trois libéraux.

Cela n'empêche pas les autres partis d'inclure des autochtones dans leurs rangs. Regardez les députés de la loyale opposition de Sa Majesté. Il y a de grandes populations autochtones dans le nord de leur province. On retrouve, à la baie James, certains des plus remarquables leaders autochtones. Je pense ici à Billy Diamond, à Matthew Coon-Come et à Ted Moses, ainsi qu'au chef Violet Pachanos.

Beaucoup d'autochtones de cette région pourraient facilement se mesurer à n'importe quel député de cette province. Dans d'autres régions, dans le nord de la Colombie-Britannique par exemple, il y a une prédominance de députés libéraux et de députés réformistes. Il y a beaucoup de néo-démocrates. Nous pourrions facilement élire, dans ces régions, des Gitksan et des Witsewitan et faire en sorte que les autochtones représentent non seulement leur peuple, mais aussi les non-autochtones.

Il serait faux de penser que, parce qu'elle est de telle ou telle race ou qu'elle possède tels ou tels antécédents, une personne ne peut bien représenter des personnes d'autres races. Les portes sont ouvertes à tous. Les possibilités sont là.

J'invite les jeunes, les femmes, les membres de minorités ethniques et les handicapés à participer. Il y a, dans cette chambre de la démocratie, dans cette communauté de communautés, dans ce foyer, des pratiques démocratiques réelles. En effet, quiconque désire se porter candidat et réussir à se faire élire peut prendre la parole au nom des personnes qui l'ont élu.

Les femmes, qui constituent 52 p. 100 de la population, ne sont pas représentées proportionnellement dans les assemblées législatives ou à la Chambre des communes. Dans les Territoires du

Nord-Ouest, il y a seulement trois femmes députées et l'une d'elles est première ministre. Et quelle première ministre! La première ministre des Territoires du Nord-Ouest est vraiment remarquable!

• (1545)

Nous, les habitants des Territoires du Nord-Ouest, sommes fiers de la première ministre, lorsqu'elle visite d'autres pays, se rend au Parlement ou nous représente quelque part. Nous savons que l'appartenance à un sexe ou à un autre ne détermine pas la compétence d'une personne, quand celle-ci pense de la bonne façon, s'exprime bien, formule adéquatement ses opinions et représente les siens avec passion.

Il n'y a que 53 femmes au Parlement, soit 18 p. 100 de tous les députés à Ottawa. Pour assurer une meilleure représentation des femmes et des autochtones, il faut participer activement au processus. J'invite tous les autochtones, surtout les gens des quatre nouvelles collectivités qui s'ajouteront à la circonscription de l'Ouest, à participer au processus politique pour s'assurer que des personnes compétentes iront défendre les dossiers qui les préoccupent à Ottawa ou à Yellowknife, peu importe le palier gouvernemental.

Nos jeunes font partie intégrante du processus et sont essentiels à la démarche politique. Ils ont l'énergie et l'enthousiasme qui assurent la victoire à tout candidat, dont un des leurs. En examinant la liste des jeunes élus à la Chambre des communes au cours des ans, on constate que le père Sean O'Sullivan a été élu à l'âge de 21 ans, si je ne m'abuse. Mon plus jeune enfant a 21 ans. N'est-il pas magnifique de penser que quelqu'un d'aussi jeune pourrait siéger ici, à la Chambre des communes?

Richard Cashin a été élu à 21 ans, le député de Sherbrooke, à 24 ans, Lorne Nystrom, à 22 ans, l'honorable Perrin Beatty, à 22 ans, Maurizio Bevilacqua, à 28 ans, le premier ministre, à 29 ans. Ils étaient tous des jeunes qui ont contribué, qui ont donné les meilleures années de leur vie à ce processus honorable. Il est fort possible pour certains jeunes Canadiens qui nous écoutent aujourd'hui d'occuper un jour un siège de député à la Chambre des communes.

Nous sommes ici pour quelques années seulement ou pour toute notre vie. Mais nous ne serons pas ici éternellement, et il faut encourager les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles, les gens aptes et compétents à participer. Le Nord, où la population est jeune, déborde de vitalité. J'encourage les jeunes Canadiens à se regrouper et à participer au processus électoral afin de s'assurer qu'on entende leurs préoccupations.

Récemment, nous avons entendu bien des préoccupations au sujet de l'enseignement postsecondaire, de l'emploi, des programmes et des services destinés aux jeunes. Nous avons également entendu celles des personnes handicapées. Participer et devenir député est une façon de défendre ses points de vue. Il y a des avantages à être député, à pouvoir exprimer son point de vue, à siéger dans la plus haute cour du pays pour représenter des citoyens. C'est un moyen de faire avancer certaines causes.